

PLAN ÉCOLES

2026 - 2032

ville-fontaine.fr

Ville de FONTAINE

INTRODUCTION

Le milieu scolaire est en constante évolution : les besoins éducatifs se diversifient, les épisodes de fortes chaleurs se multiplient et les effectifs diminuent fortement sous l'effet de la baisse de la natalité. Dans le même temps, les collectivités doivent faire face à un patrimoine scolaire vieillissant et à des ressources qu'il convient d'utiliser avec responsabilité, à l'heure des restrictions budgétaires nationales.

Face à ces évolutions, la Ville de Fontaine fait le choix de l'adaptation au présent et de l'anticipation sur l'avenir en portant l'ambition d'offrir à chaque enfant fontainois les meilleures conditions pour apprendre et préparer son futur.

Cette ambition suppose des bâtiments adaptés aux défis de demain, une attention particulière portée à la santé et au bien-être des élèves, un accompagnement éducatif de qualité et une véritable préparation à la citoyenneté.

Elle suppose également de réfléchir à la manière dont les enfants fontainois grandissent ensemble. Avec les fermetures prochaines des écoles Marcel Cachin et Jeanne Labourbe, faire évoluer la carte scolaire peut permettre aussi de favoriser davantage la mixité. Ces choix ont produit ces dernières années des résultats probants dans de nombreux territoires : les enfants des milieux populaires voient leurs perspectives s'élargir, les autres perdent en préjugés. La mixité apparaît alors comme un levier concret pour grandir ensemble et faire société.

Ce Plan Écoles fixe ainsi une feuille de route pour le mandat 2026-2032 afin de construire, en concertation, une école plus moderne et inclusive, tournée vers les générations futures. Préparer l'avenir implique parfois de regarder au-delà des seules échéances immédiates. C'est le choix que fait la municipalité, en assumant une vision de long terme guidée par l'intérêt des enfants et l'intérêt général.



Franck Longo
Maire de Fontaine



Julien Bouvier
Adjoint à l'enfance
et à l'éducation





1.
DES ÉCOLES ADAPTÉES
AUX DÉFIS DE DEMAIN

En neuf ans, Fontaine a perdu 423 élèves dans ses écoles sur les 2120 qu'elle comptait en septembre 2016 (soit 20%). Cette évolution démographique n'est pas ponctuelle : elle s'inscrit dans une tendance qui devrait se poursuivre dans les années à venir. De plus, la Ville doit faire face au vieillissement d'une grande partie de son patrimoine scolaire et à des besoins d'investissement toujours plus importants.

Face à cette réalité, le choix qui est fait aujourd'hui est celui de l'adaptation. Construire un nouvel équipement avec le groupe scolaire Rose Valland, réorganiser la sectorisation scolaire de la commune et concentrer les investissements sur les écoles appelées à accueillir les enfants de demain, permettront de garantir partout de bonnes conditions d'apprentissage, des effectifs maîtrisés et des bâtiments mieux entretenus.

L'objectif est de faire mieux, avec une organisation cohérente avec la réalité démographique et logistique, et des moyens davantage concentrés là où ils seront les plus utiles aux élèves.

Construire le groupe scolaire Rose Valland

- Création d'un équipement scolaire moderne répondant aux normes actuelles.
- Appropriation du lieu par les familles à travers des visites de chantier.
- Intégration des enjeux environnementaux dès la conception.

Poursuivre la rénovation du patrimoine scolaire

- Passage de 9 à 7 groupes scolaires pour concentrer les moyens humains et techniques sur moins de bâtiments.
- Mieux répartir les ressources financières disponibles en priorisant les travaux sur les écoles pérennes à travers un PPI en concertation avec les directeurs d'écoles.

Une nouvelle carte scolaire adaptée à la réalité démographique

- Maintenir des effectifs inférieurs ou égaux au seuil de référence départemental en ouvrant des classes dans les écoles concernées.
- Favoriser la mixité dans chaque groupe scolaire de la commune.

Moderniser les équipements numériques et moyens de communication

- Renouvellement progressif du matériel informatique.
- Développement des outils numériques pédagogiques.
- Fluidifier l'utilisation du portail « espace citoyens ».

2.
DES ÉCOLES GARANTES
DE LA SANTÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT

Les enfants passent plus d'un tiers de leur journée à l'école. La qualité de l'air qu'ils respirent, la chaleur dans les classes, le bruit dans les cantines, l'accès à une alimentation équilibrée ou encore les habitudes de vie qu'ils acquièrent jouent un rôle essentiel dans leur bien-être et leur réussite. À l'heure où les épisodes de fortes chaleurs se multiplient et où les enjeux de santé publique prennent une place croissante, l'école doit être un lieu qui protège autant qu'il instruit.

Adapter les écoles au changement climatique

- Installation de brasseurs d'air dans les salles de classe.
- Étude et mise en œuvre de protections solaires extérieures.
- Développement de solutions de ventilation naturelle nocturne.
- Création progressive d'au moins une salle rafraîchie dans chaque groupe scolaire.
- Rénovation thermique des bâtiments.

Promouvoir la santé au quotidien

- Sensibilisation à l'hygiène & à la santé bucco-dentaire.
- Développement d'actions de prévention et d'éducation à la santé.
- Sensibilisation à l'usage raisonné des écrans.
- Déploiement des actions relevant de l'éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR).
- Suivi des capteurs d'air et analyse des mesures.



Transformer les cours et les abords des écoles

- Végétalisation des cours et création d'îlots de fraîcheur.
- Aménagements des abords des écoles favorisant la sécurité et le confort des enfants.

Poursuivre l'amélioration de la restauration scolaire

- Continuer à associer les parents au choix des menus et à l'éducation au goût à travers le comité restauration.
- Promotion des bonnes pratiques alimentaires.
- Modernisation progressive des espaces de restauration.
- Poursuivre l'intégration des produits bio et locaux dans la restauration scolaire.





3.
FAVORISER LA RÉUSSITE ET L'ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE ENFANT

Tous les enfants n'avancent pas au même rythme, n'ont pas les mêmes facilités ou les mêmes conditions de vie. C'est précisément pour cela que l'action éducative ne peut se limiter au temps passé en classe. L'école, les accueils de loisirs, les activités sportives, culturelles ou les dispositifs d'accompagnement doivent former un ensemble cohérent pour permettre à chaque enfant de trouver sa place et de se réaliser.

Réécrire le Projet Éducatif de Territoire (PEDT)

- Actualisation des orientations éducatives de la Ville.
- Renforcer le travail commun entre Éducation nationale, Ville, associations et familles.
- Donner une place plus importante à la parole et aux besoins des enfants.

Développer les dispositifs d'accompagnement

- Mise à jour du Programme de Réussite Éducative (PRE). Accroissement du repérage et de l'accompagnement des enfants rencontrant des difficultés.
- Renforcement des actions favorisant l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Consolider les temps périscolaires

- Amélioration continue de la qualité de l'accueil périscolaire par le développement des activités éducatives.
- Renforcement de la complémentarité entre les projets des écoles et les activités périscolaires.
- Valorisation des compétences et de la formation des équipes d'animation.

Développer les activités physiques et culturelles

- Promotion de l'activité physique et culturelle dès le plus jeune âge.
- Développer les projets sportifs et culturels dans les écoles et hors les murs à travers la diversité des équipements sportifs et culturels de Fontaine.
- Faire découvrir le parcours d'orientation du parc de la Poya.
- Favoriser les projets inter-écoles.

4.
FORMER LES CITOYENS DE DEMAIN

L'école transmet les connaissances indispensables qui permettront aux enfants de poursuivre leurs études, d'exercer un métier et de trouver leur place dans la société. Mais sa mission va bien au-delà.

C'est à l'école que l'on découvre les règles de la vie collective, que l'on apprend à écouter, débattre, respecter les différences et exercer son esprit critique.

C'est aussi là que naissent les premiers engagements et la curiosité pour le monde qui nous entoure.

Former les citoyens de demain, c'est donner aux jeunes Fontainois les moyens de comprendre leur époque, d'agir sur leur environnement et de participer pleinement à la vie de leur commune.

Renforcer l'éducation à la citoyenneté

- Installation du Conseil Municipal des Enfants.
- Participation des enfants aux commémorations.

Développer l'éducation à l'environnement

- Sensibilisation à la biodiversité (ENS)
- Découverte des espaces naturels des Vouillants.
- Développement de projets nature de proximité.
- Partenariats avec les jardins collectifs et associations locales.

Encourager les projets collectifs

- Projet d'écriture livre d'histoire de Fontaine.
- Actions inter-écoles.
- Valorisation des initiatives des élèves.

Développer la prévention à la violence

- Former et sensibiliser les professionnels au repérage et à la prévention des situations de violence.
- Donner aux enfants des espaces de parole et faciliter l'accès à des adultes ressources vers lesquels se tourner.
- Associer les familles aux actions de prévention et de sensibilisation.
- Établir un dialogue respectueux entre tous les membres de la communauté éducative (parents, enseignants, professionnels de l'éducation et du loisir).

